

REBORD



Contrat d'assistance-maintenance du parc informatique

entre

Rebord Web, maintenance informatique, Rte de Morrens 4, 1053 Cugy
et

CLIENT

Le contrat ci-après spécifie l'assistance et la maintenance informatique comme suit :

Intervention:

- Sur site si besoin dans les 24 heures pendant les jours ouvrables
- En atelier si nécessaire

Prestations

- Recherche et analyse défauts de fonctionnement PC, réseau, internet
- Protection contre spyware et éradication de virus
- Installation du matériel hardware (mémoire vive, ventilateur etc.)
- Installation, configuration et réparation
- Conseil et analyse des besoins
- Hotline
- Gestion des sauvegardes
- Support à distance

Validité Du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Conditions Abonnement annuel de **CH 600.-**
Tarif horaire des interventions **CHF 100.- /heure (y.c. transport)**

La validité du présent CONTRAT est d'une année, à compter de la signature des parties.
Par sa signature, LE CLIENT atteste avoir reçu, pris connaissance et accepté, outre le présent contrat, les Conditions générales qui en font parties intégrantes.

Lieu et date:

Signature Rebord Web

CLIENT

CONDITIONS GENERALES POUR LE CONTRAT DE SERVICES

1. PRESTATIONS CONTRACTUELLES

- a. Les prestations contractuelles de Rebord Web consistent, en substance, en services informatiques selon chiffre 2 des CG. Celles du CLIENT, en paiement du prix de ces services.
- b. En aucun cas le client ne peut se prévaloir du CONTRAT pour obtenir des services informatiques pour une tierce personne.
- c. Le CONTRAT est conclu pour une durée ferme de 12 mois (365 jours), jour pour jour, à compter de la date de sa signature.
- d. Le CLIENT doit acquitter le prix des services de Rebord Web au plus tard 10 jours après la signature du CONTRAT.

2. SERVICES INFORMATIQUES

- a. Les services informatiques que peut offrir Rebord Web sont les suivants :

1. Mise en service de PC
2. Configuration et installation de logiciels sur PC
3. Configuration de réseau ou d'Internet
4. Installation de périphériques
5. Dépannage logiciel et matériel
6. Gestion des sauvegardes
7. Hotline
8. Dépannage à distance

3. INTERVENTIONS

- a. Le délai d'intervention est en principe au plus de 24 heures dès réception de la demande d'intervention.
- b. Frais de déplacement sur site par intervention gratuite
- c. Au minimum 30 minutes sont décomptées par intervention. Les interventions de plus de 30 minutes sont décomptées en temps réel. Un rapport d'intervention est établi immédiatement par Reborde Web.